

ture du calcul et son écrasement, jusqu'à ce qu'il soit réduit en poussière, vous gagnerez ainsi le temps qu'exigeraient les réintroductions successives du lithotriteur et de la sonde évacuatrice, et vous éviterez de plus les frottements, les éraillures, les traumatismes du canal.

Pour peu que la vessie se contracte, il faut faire précéder l'aspiration par des lavages, qui seuls peuvent déjà évacuer une grande partie des débris. C'est par la sonde de l'aspirateur que se font ces lavages, à l'aide d'une grosse seringue dont on a enlevé le petit embout pour que le liquide s'échappe plus facilement. Il est bon de se servir d'eau boriquée pour les premières seringues, et de nitrate d'argent à 1,1000 pour les deux dernières. L'aspiration est faite dans le nitrate d'argent ; c'est pour cette raison que les sondes et les parties métalliques de l'aspirateur Guyon sont argentées.

On reconnaîtra qu'il reste encore quelques fragments, par les cliquetés que produisent les débris de calculs, qui attirés par le courant, viennent frapper sur le bec de la sonde où ils ne peuvent s'introduire.

La vérification avec le brise pierre à mors plat suffit le plus ordinairement à débarrasser complètement la vessie.

On fixe alors une sonde à demeure, que le chirurgien laissera en place le temps qu'il jugera à propos, suivant les circonstances.

La chloroformisation a une très grande importance. Lorsqu'on aura à opérer dans certaines vessies douloureuses se contractant fortement et contenant un gros calcul, il faudra pousser le chloroforme à ses limites. Le Prof. Guyon l'accompagne toujours d'une piqûre de morphine. Pour d'autres malades, à vessie saine, non douloureuse, le chloroforme à la reine suffit amplement, pourvu que la séance ne doive pas trop se prolonger.

* * *

Il ne faudrait pas prôner la lithotritie à tort et à travers, chez tous les casqueux et contre tous les calculs ; les méthodes les plus parfaites n'ont que leurs indications, dont le cadre, il est vrai, comparativement aux autres méthodes, est plus étendu. Il en est ainsi de la lithotritie ; ses indications sont beaucoup plus nombreuses, mais elle a cependant ses contre indications.

Guyon a dit lui-même que les lésions rénales ne constituent pas une contre indication absolue à la lithotritie. "Elles la rendent, dit-il, incertaine dans ses résultats, mais toute périlleuse qu'elle soit, l'intervention s'impose au malade et au chirurgien. " L'un a le devoir de se soumettre, et l'autre l'obligation d'agir. " Les bénéfices d'opérations faites dans ces conditions peuvent être très grands, si la vessie est débarrassée. Aussi bien après la lithotritie qu'après la taille, nous avons vu cesser des menaces